

Initiatives ministérielles

J'aimerais également que le député m'informe sur le fait—et mon collègue l'admettra—qu'une bonne partie des nouvelles entreprises ont été créées dans le secteur des services. Donc, ces entreprises n'ont pas d'immeubles, n'ont à peu près pas de valeur. Elles n'ont habituellement qu'un ordinateur loué avec un bureau et deux ou trois chaises. Alors, lorsqu'elles font faillite, elles n'ont à peu près pas de biens. J'aimerais donc que mon collègue me dise de quelle façon on pourrait créer cet argent qui, à l'heure actuelle, n'existe pas entre les mains des entreprises. Parce que, malgré que l'objectif soit louable, il est très important que l'on puisse arriver à donner de l'argent aux travailleurs qui attendent après leurs salaires. Alors, j'aimerais que vous répondiez à ces éléments-là et que vous m'éclairiez, si vous partagez l'opinion du député de Mississauga là-dessus.

• (1730)

[Traduction]

M. Mills: Monsieur le Président, je ne crois pas que le ministre a écouté le point que le député de Mississauga-Sud tentait de faire. Nous parlons ici d'un changement de priorité. Nous voulons montrer que nous faisons confiance à la main-d'oeuvre canadienne. N'oubliez pas que nous ne parlons que des salaires impayés, et non pas d'une obligation qui perdurerait. Nous voulons protéger les salaires.

Je dis, sans équivoque, que tous les autres fournisseurs, y compris la Couronne, occuperont désormais une position secondaire. Le ministre ne doit pas oublier que si ces gens perdent leur emploi, ils réclameront des prestations d'assurance-chômage que devra leur verser l'État.

Si vous perdez votre emploi demain et que vous demandez des prestations d'assurance-chômage, d'où viendra l'argent? Pourquoi ne pas reconsidérer votre position et miser sur la main-d'oeuvre canadienne, parce que cela mènera, en bout de ligne, à la productivité, ce qui pourrait minimiser le nombre de faillites au pays. C'est le but que nous visons.

Le gouvernement ne comprend pas qu'il faut faire preuve d'un peu d'équité pour pouvoir motiver les travailleurs. Il faut leur donner quelques signes d'équité, ce que le projet de loi ne fait pas. On voit le ministre du Commerce extérieur intervenir à la Chambre, comme il l'a fait hier, pour parler de productivité, pour annoncer que nous allons parcourir le pays afin d'écouter ce que les gens ont à proposer pour que nous devenions productifs.

Nous avons écouté nos électeurs et je sais que le ministre a fait de même. Ils veulent un régime fiscal équitable, et le projet de loi va à l'encontre de ce que souhaitent les gens qui attendent un geste de bonne volonté et de bonne foi. Et pour poser ce geste, il faudra penser aux salariés d'abord, puis aux banques et à la Couronne ensuite.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours du député de Broadview—Greenwood. Je le trouve toujours très impressionnant et j'appuie toujours ce qu'il dit.

On a dit qu'il s'agissait d'une taxe imposée aux entreprises. Je voudrais cependant que le député fasse quelques remarques au sujet du fait que ce n'est pas seulement une taxe imposée aux entreprises, puisque les conseils scolaires, les hôpitaux et les municipalités devront aussi la payer. D'où vient l'argent des municipalités, des conseils scolaires et des hôpitaux? Il vient des contribuables ordinaires.

Je veux que le député fasse quelques remarques à ce sujet parce que les employeurs qui devront payer cette taxe ne sont pas seulement des sociétés, qu'elles soient grandes, moyennes ou petites. Nous faisons aussi partie de ces employeurs. C'est donc une taxe qui est imposée à la population, et je veux que le député nous dise ce qu'il pense de cela.

M. Mills: Monsieur le Président, je me suis demandé pourquoi le gouvernement imposait cette taxe aux hôpitaux. Il n'y a qu'une chose qui m'inquiète à cet égard. Le gouvernement fait disparaître nos institutions nationales les unes après les autres depuis sept ans, et bien des gens pensent que la prochaine à disparaître sera notre régime national d'assurance-maladie.

J'espère bien qu'il ne s'agit pas d'une mesure devant conduire à la privatisation des hôpitaux dans notre pays car, si nous voulons garder notre régime national d'assurance-maladie—et je ne parlerai même pas du cas des écoles—cette taxe de 10c. par semaine pour chaque employé d'hôpital n'a absolument aucun sens. La seule façon dont cette taxe pourrait avoir du sens, c'est si le gouvernement avait l'intention de privatiser les hôpitaux. Beaucoup de Canadiens pensent que c'est la prochaine étape.

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merritt): Monsieur le Président, c'est un plaisir de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi modifiant la